

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler und Familienforscher = Le collectionneur et généalogiste suisse

Herausgeber: Schweizer Bibliophilen-Gesellschaft; Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 11 (1937)

Heft: 7: Vereinigung schweizerischer Bibliothekare = Association des bibliothécaires suisses : Nachrichten = Nouvelles

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vereinigung schweizerischer Bibliothekare

Association des bibliothécaires suisses

Nachrichten — *Nouvelles*

XIII. Jahrgang — No. 7.

7. August 1937

REDAKTION: Dr. M. GODET, Schweiz. Landesbibliothek, BERN

Die Jahresversammlung

der Vereinigung schweizerischer Bibliothekare findet dieses Jahr den 9. und 10. Oktober in Genf statt. Daran schliesst sich am 11. Oktober ein Ausbildungskurs an.

L'assemblée annuelle

de l'Association des bibliothécaires aura lieu à Genève les 9 et 10 octobre. Elle sera suivie, le 11 octobre, d'un cours de perfectionnement.

La Bibliothèque municipale et Salle de lecture

J.-J. Mercier à Lausanne

Lorsqu'en 1932 la famille de M. J.-J. Mercier fit don à la ville de Lausanne d'une somme de 50 000 francs pour la création d'une salle de lecture publique, les autorités lausannoises décidèrent de réserver sur le budget de la ville une somme qui permettrait, en complétant le don Mercier, de créer une bibliothèque publique, dont le projet avait été plusieurs fois mis à l'étude puis laissé de côté.

La Bibliothèque Moderne fonctionnait déjà depuis un an à Genève et son succès permettait d'espérer qu'une création du même genre serait bien accueillie à Lausanne. Il fallait toutefois